



## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ SODIUM SILICATE SOLUTION (2.6-3.2 MR)

### RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

#### 1.1. Identificateur de produit

Nom du produit	SODIUM SILICATE SOLUTION (2.6-3.2 MR)
Numéro du produit	11472
Synonymes; marques commerciales	CRYSTAL 0096, SOD SILICATE SOL 0096 XTL, SOD SILICATE 295-4748

#### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées	Process des additifs Pour de plus amples informations, voir les Scénarios d'exposition en annexe.
--------------------------	---

#### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur	Univar Solutions Belgium N.V. Riverside Business Park Building G Bd Internationale 55 Internationalelaan 55 1070 Brussels Belgium +32 (0)2 525 05 11 +32 (0)2 520 17 51 SDS.EMEA@univarsolutions.com
-------------	--

#### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence	SGS - +32 (0) 3575 55 55 (24h -Support dans la langue locale)
Numéro d'appel d'urgence national	Centre Antipoisons, Belgique Tel: 070 245 245.
Sds No.	11472

### RUBRIQUE 2: Identification des dangers

#### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

##### Classification (CE N° 1272/2008)

Dangers physiques	Non Classé
Dangers pour la santé humaine	Skin Irrit. 2 - H315 Eye Irrit. 2 - H319
Dangers pour l'environnement	Non Classé

#### 2.2. Éléments d'étiquetage

Pictogrammes de danger



## SODIUM SILICATE SOLUTION (2.6-3.2 MR)

<b>Mention d'avertissement</b>	Attention
<b>Mentions de danger</b>	H315 Provoque une irritation cutanée. H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
<b>Mentions de mise en garde</b>	P280 Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage. P302+P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau. P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. P332+P313 En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin. P337+P313 Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.

### 2.3. Autres dangers

Ce produit ne contient aucune substance classée PBT ou vPvB. (@ >= 1%)

## RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

### 3.2. Mélanges

<b>SILICIC ACID SODIUM SALT (MR&gt;2.6-&lt;=3.2)</b>	<b>&gt; 30%</b>
Numéro CAS: 1344-09-8	Numéro CE: 215-687-4
	Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119448725-31-XXXX
<b>Classification</b>	
Skin Irrit. 2 - H315	
Eye Irrit. 2 - H319	

Le texte intégral de toutes les mentions de danger est présenté dans la section 16.

**Commentaires sur la composition** Les données indiquées sont conformes aux dernières directives CE en date.

## RUBRIQUE 4: Premiers secours

### 4.1. Description des premiers secours

<b>Inhalation</b>	Déplacer la personne touchée à l'air frais, la garder au chaud et au repos dans une position confortable pour respirer. Consulter un médecin si une gêne persiste. Si la respiration s'arrête, pratiquer la respiration artificielle. Consulter un médecin immédiatement.
<b>Ingestion</b>	Rincer soigneusement la bouche à l'eau. Ne pas faire vomir. Consulter un médecin.
<b>Contact cutané</b>	Après contact avec la peau, enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé et se laver immédiatement et abondamment avec de l'eau. Consulter un médecin si les symptômes sont sévères ou persistent après un lavage.
<b>Contact oculaire</b>	Rincer immédiatement avec beaucoup d'eau. Enlever les lentilles de contact et ouvrir largement les paupières. Continuer de rincer pendant au moins 15 minutes. Consulter un médecin si les symptômes sont sévères ou persistent après un lavage.

### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

<b>Contact cutané</b>	Provoque une irritation cutanée.
<b>Contact oculaire</b>	Provoque une sévère irritation des yeux.

### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

**Indications pour le médecin** Traiter en fonction des symptômes.

## SODIUM SILICATE SOLUTION (2.6-3.2 MR)

### RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

#### 5.1. Moyens d'extinction

**Moyens d'extinction appropriés** Eteindre l'incendie avec de la mousse, du dioxyde de carbone, de la poudre sèche ou de l'eau diffusée.

**Moyens d'extinction inappropriés** Ne pas utiliser des jets d'eau comme moyen d'extinction, car cela répandra l'incendie.

#### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

**Produits de combustion dangereux** En cas d'échauffement, des vapeurs/gaz nocifs peuvent se produire.

#### 5.3. Conseils aux pompiers

**Mesures de protection à prendre lors de la lutte contre un incendie** Eviter le déversement ou l'écoulement dans les canalisations, les égouts ou les cours d'eau. Contenir et collecter les eaux d'extinction. Eviter de respirer les gaz ou vapeurs d'incendie.

**Equipements de protection particuliers pour les pompiers** Porter un appareil respiratoire isolant à pression positive (ARI) et des vêtements de protection appropriés.

### RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

#### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

**Précautions individuelles** Porter un vêtement de protection comme décrit à la Section 8 de cette fiche de données de sécurité. Eviter l'inhalation de vapeurs et le contact avec les yeux et la peau. Garder le personnel non indispensable et non protégé éloigné du déversement. Aucune action ne doit être prise sans une formation appropriée ou impliquant des risques pour le personnel. Prévoir une ventilation suffisante.

#### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

**Précautions pour la protection de l'environnement** Eviter tout rejet dans les égouts, les cours d'eau ou sur le sol. Les déversements ou rejets incontrôlés dans les égouts doivent être immédiatement déclarés à l'Agence Environnement ou tout autre corps de régulation approprié.

#### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

**Méthodes de nettoyage** Absorber le déversement avec un absorbant non-combustible. Collecter et mettre dans des conteneurs à déchets appropriés et sceller fermement. Pour l'élimination des déchets, voir Section 13.

#### 6.4. Référence à d'autres rubriques

**Référence à d'autres sections** Pour les équipements de protection individuelle, voir la Section 8.

### RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

#### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

**Précautions d'utilisations** Prévoir une ventilation suffisante. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Eviter l'inhalation de vapeurs et de spray/brouillards. Porter un vêtement de protection comme décrit à la Section 8 de cette fiche de données de sécurité.

**Conseils d'ordre général en matière d'hygiène du travail** Prévoir une fontaine oculaire et une douche de sécurité. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Laver après utilisation et avant de manger, fumer ou utiliser les toilettes. Enlever les vêtements et équipements de protection contaminés avant d'entrer dans des zones de restauration. Enlever immédiatement les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

#### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

## SODIUM SILICATE SOLUTION (2.6-3.2 MR)

### Précautions de stockage

Stocker dans le conteneur d'origine, fermé hermétiquement, dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Eviter l'exposition à des températures élevées ou à la lumière directe du soleil. Eviter le contact avec les matières suivantes: Bases fortes. Acides forts.

### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

#### Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Les utilisations identifiées pour ce produit sont détaillées en Section 1.2.

## RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 8.1. Paramètres de contrôle

#### SILICIC ACID SODIUM SALT (MR>2.6-<=3.2) (CAS: 1344-09-8)

#### DNEL

Travailleurs - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 5.6 mg/m<sup>3</sup>  
 Travailleurs - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 1.59 mg/kg p.c. /jour  
 Consommateur - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 1.38 mg/m<sup>3</sup>  
 Consommateur - Orale; Long terme Effets systémiques: 0.8 mg/kg/jour  
 Consommateur - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 0.8 mg/kg/jour

#### PNEC

- eau douce; 0.073 mg/l  
 - eau de mer; 0.0073 mg/l  
 - rejet intermittent; 0.73 mg/l  
 - Sédiments (eau douce); 0.0577 mg/kg  
 - Sédiments (eau de mer); 0.00577 mg/kg  
 - Sol; 0.016 mg/kg  
 - Station d'épuration des eaux usées; 58 mg/kg

### 8.2. Contrôles de l'exposition

#### Equipements de protection



#### Contrôles techniques appropriés

Prévoir une ventilation suffisante. Prévoir une fontaine oculaire et une douche de sécurité.

#### Protection des yeux/du visage

Porter des lunettes de sécurité conformes à une norme en vigueur si l'évaluation de risques indique qu'un contact avec les yeux est possible. Sauf si l'évaluation indique qu'un degré de protection élevé est requis, porter la protection suivante: Porter des lunettes de protection contre les projections de produits chimiques. Les équipements de protection pour les yeux et le visage doivent être conformes à la norme européenne NF EN 166.

#### Protection des mains

Porter des gants de protection imperméables résistants aux agents chimiques conformes à une norme en vigueur si l'évaluation de risques indique qu'un contact cutané est possible. Choisir les gants les mieux appropriés en consultation avec le fournisseur/fabricant de gants, qui peut fournir les informations sur le délai de rupture de la matière constitutive du gant. Il est recommandé que les gants soient faits des matériaux suivants: Polychlorure de vinyle (PVC) Caoutchouc (naturel, latex). Pour protéger les mains contre les produits chimiques, les gants doivent être conformes à la norme européenne NF EN 374.

#### Autre protection de la peau et du corps

Porter les vêtements appropriés pour prévenir tout contact cutané.

#### Mesures d'hygiène

Laver après utilisation et avant de manger, fumer ou utiliser les toilettes. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Enlever les vêtements et équipements de protection contaminés avant d'entrer dans des zones de restauration. Enlever immédiatement les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

## SODIUM SILICATE SOLUTION (2.6-3.2 MR)

### Protection respiratoire

Porter une protection respiratoire conforme à une norme en vigueur si l'évaluation de risques indique que l'inhalation de contaminants est possible. Filtre à gaz, type B. S'assurer que tous les équipements de protection respiratoires sont adaptés à l'usage auquel ils sont destinés et portent la marque "CE".

### RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

#### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect	Liquide.
Couleur	Incolore.
Odeur	Sans odeur.
Seuil olfactif	Pas d'information disponible.
pH	pH (solution concentrée): Alkaline
Point de fusion	Pas d'information disponible.
Point d'écoulement	Pas d'information disponible.
Point de congélation	Pas d'information disponible.
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	100°C @
Point d'éclair	Pas d'information disponible.
Taux d'évaporation	Pas d'information disponible.
Facteur d'évaporation	Pas d'information disponible.
Inflammabilité (solide, gaz)	Pas d'information disponible.
Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité	Pas d'information disponible.
Autre inflammabilité	Pas d'information disponible.
Pression de vapeur	Pas d'information disponible.
Densité de vapeur	Pas d'information disponible.
Densité relative	Pas d'information disponible.
Densité apparente	Pas d'information disponible.
Solubilité(s)	Soluble dans l'eau.
Coefficient de partage	Pas d'information disponible.
Température d'auto-inflammabilité	Pas d'information disponible.
Température de décomposition	Pas d'information disponible.
Viscosité	Pas d'information disponible.
Propriétés explosives	Pas d'information disponible.
Explosif sous l'influence d'une flamme	Pas d'information disponible.

## SODIUM SILICATE SOLUTION (2.6-3.2 MR)

**Propriétés comburantes** Pas d'information disponible.

### 9.2. Autres informations

**Autres informations** Aucune information disponible.

## RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

### 10.1. Réactivité

**Réactivité** Les produits suivants peuvent réagir avec le produit: Acides forts. Bases fortes.

### 10.2. Stabilité chimique

**Stabilité chimique** Stable à température ambiante normale et utilisé comme recommandé.

### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

**Possibilité de réactions dangereuses** Stable à température ambiante normale et utilisé comme recommandé.

### 10.4. Conditions à éviter

**Conditions à éviter** Eviter l'exposition à des températures élevées ou à la lumière directe du soleil.

### 10.5. Matières incompatibles

**Matières incompatibles** Eviter le contact avec les matières suivantes: Acides forts. Bases fortes.

### 10.6. Produits de décomposition dangereux

**Produits de décomposition dangereux** En cas d'échauffement, des vapeurs/gaz nocifs peuvent se produire.

## RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

**Effets toxicologiques** Aucune information disponible.

### Corrosion cutanée/irritation cutanée

**Corrosion cutanée/irritation cutanée** Provoque une irritation cutanée.

### Lésions oculaires graves/irritation oculaire

**Lésions oculaires graves/irritation oculaire** Provoque une sévère irritation des yeux.

### Sensibilisation cutanée

**Sensibilisation cutanée** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

### Mutagénicité sur les cellules germinales

**Essais de génotoxicité - in vitro** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

### Cancérogénicité

**Cancérogénicité** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

### Toxicité pour la reproduction

**Toxicité pour la reproduction - fertilité** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

### Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

**Exposition unique STOT un** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

## SODIUM SILICATE SOLUTION (2.6-3.2 MR)

### toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée

**Exposition répétée STOT rép.** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

### Danger par aspiration

**Danger par aspiration** Pas d'information disponible.

**Inhalation** Les gaz et vapeurs à fortes concentrations peuvent irriter le système respiratoire.

**Ingestion** Le produit irrite les muqueuses et peut provoquer une gêne abdominale en cas d'ingestion.

**Contact cutané** Provoque une irritation cutanée.

**Contact oculaire** Provoque une sévère irritation des yeux.

### Informations toxicologiques sur les composants

#### SILICIC ACID SODIUM SALT (MR>2.6-<=3.2)

#### Toxicité aiguë - cutanée

**Indications (DL<sub>50</sub> cutanée)** DL<sub>50</sub> > 5000 mg/kg, Cutanée, Rat

#### Toxicité aiguë - inhalation

**Indications (CL<sub>50</sub> inhalation)** DL<sub>50</sub> > 2.06 mg/l, Inhalatoire,

#### Corrosion cutanée/irritation cutanée

**Corrosion cutanée/irritation cutanée** Provoque une irritation cutanée.

#### Lésions oculaires graves/irritation oculaire

**Lésions oculaires graves/irritation oculaire** Provoque une sévère irritation des yeux.

### RUBRIQUE 12: Informations écologiques

**Écotoxicité** Pas considéré comme dangereux pour l'environnement. Néanmoins, des déversement fréquents ou importants peuvent avoir des effets néfastes sur l'environnement. Le produit peut affecter l'acidité (pH) de l'eau pouvant engendrer des effets dangereux pour les organismes aquatiques.

#### 12.1. Toxicité

### Informations écologiques sur les composants

#### SILICIC ACID SODIUM SALT (MR>2.6-<=3.2)

#### toxicité aquatique aiguë

**Toxicité aiguë - poisson** CL<sub>50</sub>, 96 heures: 260 mg/l, Oncorhynchus mykiss (truite arc-en-ciel)

**Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques** CE<sub>50</sub>, 48 heures: 1700 mg/l, Daphnia magna

**Toxicité aiguë - plantes aquatiques** CE<sub>50</sub>, 72 heures: 305.4 mg/l, Scenedesmus subspicatus

#### 12.2. Persistance et dégradabilité

**Persistance et dégradabilité** Le produit contient des substances inorganiques qui ne sont pas biodégradables.

### Informations écologiques sur les composants

## SODIUM SILICATE SOLUTION (2.6-3.2 MR)

### SILICIC ACID SODIUM SALT (MR>2.6-<=3.2)

#### Persistence et dégradabilité

Le produit contient des substances inorganiques qui ne sont pas biodégradables.

#### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

Potentiel de bioaccumulation Pas d'information disponible.

Coefficient de partage Pas d'information disponible.

#### 12.4. Mobilité dans le sol

Mobilité Le produit est soluble dans l'eau.

#### 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Résultats des évaluations PBT et vPvB Ce produit ne contient aucune substance classée PBT ou vPvB. (@ >= 1%)

#### 12.6. Autres effets néfastes

Autres effets néfastes Aucune information disponible.

### RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

#### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

Information générale Déchets classés comme déchets dangereux. Ne pas percer ou incinérer, même vide. Ne pas rejeter dans les égouts ou les cours d'eau ou sur le sol.

Méthodes de traitement des déchets Eliminer les déchets dans un site d'élimination des déchets agréé selon les exigences de l'autorité locale d'élimination des déchets.

Classe déchet Les codes déchets devraient être déterminés par l'utilisateur, de préférence en accord avec les autorités pour l'élimination des déchets.

### RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Général Le produit n'est pas couvert par les réglementations internationales pour le transport des matières dangereuses (IMDG, IATA, ADR/RID).

#### 14.1. Numéro ONU

Non applicable.

#### 14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

Non applicable.

#### 14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Aucun marquage transport nécessaire.

#### 14.4. Groupe d'emballage

Non applicable.

#### 14.5. Dangers pour l'environnement

Substance dangereuse pour l'environnement/polluant marin  
Non.

#### 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Non applicable.

#### 14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

## SODIUM SILICATE SOLUTION (2.6-3.2 MR)

Transport en vrac Non applicable.  
conformément à l'annexe II de  
la convention Marpol 73/78 et  
au recueil IBC

### RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

#### 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

##### Législation UE

Règlement (CE) N° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH), amendé.

Règlement (CE) N° 1272/2008 du Parlement européen et du Conseil du 16 décembre 2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges, amendé.

Règlement (UE) N° 2015/830 de la Commission du 28 mai 2015.

#### 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Une évaluation de la sécurité chimique a été réalisée.

### RUBRIQUE 16: Autres informations

## SODIUM SILICATE SOLUTION (2.6-3.2 MR)

### Abbréviations et acronymes utilisés dans la fiche de données de sécurité

ETA: Estimation de la toxicité aiguë  
 ADR: Accord européen relatif au transport international de marchandises dangereuses par route.  
 ADN: Accord européen relatif au transport international des marchandises par voies de navigation intérieures.  
 CAS: Chemical Abstracts Service.  
 DNEL: Dose dérivée sans effet.  
 IATA: Association Internationale du Transport Aérien.  
 IMDG: Code maritime international des marchandises dangereuses.  
 Kow: Coefficient de partage octanol-eau.  
 CL50: Concentration létale pour 50 % de la population testée (concentration létale médiane).  
 DL50: Dose létale médiane pour 50 % de la population testée (dose létale médiane) .  
 PBT: Persistant, Bioaccumulable et Toxique.  
 PNEC: Concentration prédite sans effet.  
 REACH: L'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques règlement (CE) n° 1907/2006.  
 RID: Règlement concernant le transport international ferroviaire des marchandises.  
 vPvB: Très persistant et très bioaccumulable.  
 CIRC: Centre International de Recherche sur le Cancer.  
 MARPOL 73/78: L'annexe II de la convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires, 1973, modifiée par le protocole de 1978.  
 cATpE: Conversion en valeurs ponctuelles estimées de toxicité aiguë.  
 FBC: Facteur de bioconcentration.  
 DBO: Demande biochimique en oxygène.  
 CE<sub>50</sub>: La concentration effective de substance qui cause 50% de réaction maximum.  
 LOAEC: Concentration minimale avec effet nocif observé.  
 LOAEL: Dose minimale avec effet nocif observé.  
 NOAEC: Concentration sans effet nocif observé.  
 NOAEL: Dose sans effet nocif observé.  
 NOEC: Concentration sans effet observé.  
 LOEC: Concentration efficace la plus faible observée.  
 DMEL: Dose dérivée avec effet minimum.  
 LE50: limite d'exposition 50  
 hPa: Hektopaskal  
 LL50: Lethal Chargement cinquante  
 OCDE: Organisation de coopération et de développement économique  
 POW: OC talk coefficient de partage OL d'eau  
 Un appareil respiratoire autonome: SCBA  
 STP Stations d'épuration  
 COV: Composés organiques volatils

### Sigles et abbréviations utilisés dans la classification

Acute Tox. = Toxicité aiguë  
 Aquatic Acute = Toxicité aquatique aiguë  
 Aquatic Chronic = Toxicité aquatique chronique

### Références littéraires clés et sources de données

Information du fournisseur. Dossiers d'enregistrement REACH

### Commentaires sur la révision

NOTE: Les lignes dans la marge indiquent des modifications significatives par rapport à la version précédente.

<b>Date de révision</b>	04-02-20
<b>Numéro de version</b>	2.000
<b>Remplace la date</b>	26-05-15
<b>Numéro de FDS</b>	11472

## SODIUM SILICATE SOLUTION (2.6-3.2 MR)

<b>Statut de la FDS</b>	Approuvé.
<b>Mentions de danger dans leur intégralité</b>	H315 Provoque une irritation cutanée. H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
<b>Signature</b>	J Spenceley



## Scénario d'exposition Workplace exposure to sodium silicate powder

### Identité du scénario d'exposition

Nom du produit	Sodium Silicate
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119448725-31-XXXX
Numéro CAS	1344-09-8
Numéro CE	215-687-4
Fournisseur	Univar Solutions Belgium N.V. Riverside Business Park Building G Bd International 55 Internationalelaan 55 1070 Brussels Belgium +32 (0)2 525 05 11 +32 (0)2 520 17 51 SDS.EMEA@univarsolutions.com

### 1. Titre du scénario d'exposition

Titre principal	Workplace exposure to sodium silicate powder
Secteur principal	SU3 Utilisations industrielles SU22 Utilisations professionnelles

Salarié

## Workplace exposure to sodium silicate powder

<b>Catégories de processus</b>	<p>PROC1 Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes</p> <p>PROC2 Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes</p> <p>PROC3 Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes</p> <p>PROC4 Production chimique où il y a possibilité d'exposition</p> <p>PROC5 Mélange dans des processus par lots</p> <p>PROC6 Opérations de calandrage</p> <p>PROC7 Pulvérisation dans des installations industrielles</p> <p>PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées</p> <p>PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées</p> <p>PROC9 Transfert de substance ou mélange dans de petits contenants (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage)</p> <p>PROC10 Application au rouleau ou au pinceau</p> <p>PROC11 Pulvérisation en dehors d'installations industrielles</p> <p>PROC13 Traitement d'articles par trempage et versage</p> <p>PROC14 Pastillage, compression, extrusion, granulation</p> <p>PROC22 Fabrication et traitement de minéraux et/ou de métaux à une très haute température</p> <p>PROC23 Opérations de traitement et de transfert ouvertes à très haute température</p> <p>PROC24 Traitement de haute énergie (mécanique) de substances liées à/dans des matériaux et/articles</p>
--------------------------------	---

### 2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Industriel - Environnement 1)

#### Propriétés du produit

Pas considéré comme dangereux pour l'environnement. Aucun scénario d'exposition nécessaire.

### 2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Employés - Santé 1)

#### Propriétés du produit

**État** solide

**Informations sur la concentration** Comprend des concentrations jusqu'à 100 %. Sauf indications contraires.

#### Fréquence et durée d'utilisation

Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).

#### autres conditions opératoires affectant l'exposition du travailleur

**Environnement** Utilisation intérieure/extérieure.

On part du principe de la mise en œuvre d'un standard approprié pour l'hygiène sur le lieu de travail.

#### Conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets

## Workplace exposure to sodium silicate powder

### Mesures de protection techniques

Prendre en compte les progrès et améliorations techniques des processus (y compris l'automatisation) pour éviter les émissions. minimiser l'exposition par des mesures comme systèmes fermés, infrastructures spéciales et extraction appropriée générale/locale de l'air pollué. éteindre les systèmes et vider les conduites avant d'ouvrir l'installation. Autant que possible, nettoyer/rincer l'installation avant les travaux de maintenance Quand il y a un potentiel d'exposition: limiter l'entrée aux personnes autorisées; proposer au personnel de service un entraînement spécial pour minimiser l'exposition; porter des gants et une combinaison appropriés pour éviter une contamination de la peau; porter une protection respiratoire si l'utilisation est justifiée par des scénarios spécifiques contribuant; recueillir aussitôt les quantités répandues et éliminer les déchets en toute sécurité. Veiller à ce que les procédures d'exploitation ou des mesures équivalentes sont prises pour la gestion des risques. Contrôler, tester et adapter régulièrement toutes les mesures de contrôle. Envisager la nécessité d'une surveillance basée sur le risque de la santé. PROC7 Pulvérisation dans des installations industrielles PROC11 Pulvérisation en dehors d'installations industrielles prévoir une extraction d'air aux points où se produisent des émissions.

### Mesures de management du risque

porter des gants (testés norme EN 374) et des protections oculaires appropriés.

PROC7 Pulvérisation dans des installations industrielles

PROC11 Pulvérisation en dehors d'installations industrielles

Port d'un demi-masque respiratoire conforme EN140 avec filtre antiparticules classe A/P2 ou de catégorie plus haute.

### 3. Détermination de l'exposition (Environnement 1)

Une estimation d'exposition de l'environnement n'a pas été réalisée et les scénarios d'exposition pertinents n'ont pas été étudiés car aucune atteinte à l'environnement n'a été identifiée.

### 3. Détermination de l'exposition (Santé 1)

les expositions sur le lieu de travail estimées ne sont pas susceptibles de dépasser les DNEL lorsque les mesures identifiées de gestion des risques sont adoptées.



**Scénario d'exposition**  
**Workplace exposure to sodium silicate solutions**

**Identité du scénario d'exposition**

Nom du produit	Sodium Silicate
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119448725-31-XXXX
Numéro CAS	1344-09-8
Numéro CE	215-687-4
Fournisseur	Univar Solutions Belgium N.V. Riverside Business Park Building G Bd International 55 Internationalelaan 55 1070 Brussels Belgium +32 (0)2 525 05 11 +32 (0)2 520 17 51 SDS.EMEA@univarsolutions.com

**1. Titre du scénario d'exposition**

Titre principal	Workplace exposure to sodium silicate solutions
Secteur principal	SU3 Utilisations industrielles SU22 Utilisations professionnelles

Salarié

## Workplace exposure to sodium silicate solutions

<b>Catégories de processus</b>	<p>PROC1 Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes</p> <p>PROC2 Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes</p> <p>PROC3 Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes</p> <p>PROC4 Production chimique où il y a possibilité d'exposition</p> <p>PROC5 Mélange dans des processus par lots</p> <p>PROC6 Opérations de calandrage</p> <p>PROC7 Pulvérisation dans des installations industrielles</p> <p>PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées</p> <p>PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées</p> <p>PROC9 Transfert de substance ou mélange dans de petits contenants (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage)</p> <p>PROC10 Application au rouleau ou au pinceau</p> <p>PROC11 Pulvérisation en dehors d'installations industrielles</p> <p>PROC13 Traitement d'articles par trempage et versage</p> <p>PROC14 Pastillage, compression, extrusion, granulation</p> <p>PROC22 Fabrication et traitement de minéraux et/ou de métaux à une très haute température</p> <p>PROC23 Opérations de traitement et de transfert ouvertes à très haute température</p> <p>PROC24 Traitement de haute énergie (mécanique) de substances liées à/dans des matériaux et/articles</p>
--------------------------------	---

### 2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Industriel - Environnement 1)

#### Propriétés du produit

Pas considéré comme dangereux pour l'environnement. Aucun scénario d'exposition nécessaire.

### 2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Employés - Santé 1)

#### Propriétés du produit

**État** Liquide

**Informations sur la concentration** Comprend des concentrations jusqu'à 100 %. Sauf indications contraires.

#### Fréquence et durée d'utilisation

Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).

#### autres conditions opératoires affectant l'exposition du travailleur

**Environnement** Utilisation intérieure/extérieure.

On part du principe de la mise en œuvre d'un standard approprié pour l'hygiène sur le lieu de travail.

#### Conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets

## Workplace exposure to sodium silicate solutions

### Mesures de protection techniques

Prendre en compte les progrès et améliorations techniques des processus (y compris l'automatisation) pour éviter les émissions. minimiser l'exposition par des mesures comme systèmes fermés, infrastructures spéciales et extraction appropriée générale/locale de l'air pollué. éteindre les systèmes et vider les conduites avant d'ouvrir l'installation. Autant que possible, nettoyer/rincer l'installation avant les travaux de maintenance Quand il y a un potentiel d'exposition: limiter l'entrée aux personnes autorisées; proposer au personnel de service un entraînement spécial pour minimiser l'exposition; porter des gants et une combinaison appropriés pour éviter une contamination de la peau; porter une protection respiratoire si l'utilisation est justifiée par des scénarios spécifiques contribuant; recueillir aussitôt les quantités répandues et éliminer les déchets en toute sécurité. Veiller à ce que les procédures d'exploitation ou des mesures équivalentes sont prises pour la gestion des risques. Contrôler, tester et adapter régulièrement toutes les mesures de contrôle. Envisager la nécessité d'une surveillance basée sur le risque de la santé. PROC7 Pulvérisation dans des installations industrielles PROC11 Pulvérisation en dehors d'installations industrielles prévoir une extraction d'air aux points où se produisent des émissions.

### Mesures organisationnelles afin de prévenir/réduire l'émission, la propagation et l'exposition

**Mesures d'organisation** PROC7 Pulvérisation dans des installations industrielles PROC11 Pulvérisation en dehors d'installations industrielles Eviter d'effectuer l'opération pendant plus de 1 heure.

### Mesures de management du risque

porter des gants (testés norme EN 374) et des protections oculaires appropriés.

PROC7 Pulvérisation dans des installations industrielles  
PROC11 Pulvérisation en dehors d'installations industrielles  
Port d'un demi-masque respiratoire conforme EN140 avec filtre antiparticules classe A/P2 ou de catégorie plus haute.

### 3. Détermination de l'exposition (Environnement 1)

Une estimation d'exposition de l'environnement n'a pas été réalisée et les scénarios d'exposition pertinents n'ont pas été étudiés car aucune atteinte à l'environnement n'a été identifiée.

### 3. Détermination de l'exposition (Santé 1)

les expositions sur le lieu de travail estimées ne sont pas susceptibles de dépasser les DNEL lorsque les mesures identifiées de gestion des risques sont adoptées.



## Scénario d'exposition Use in Consumer products

### Identité du scénario d'exposition

Nom du produit	Sodium Silicate
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119448725-31-XXXX
Numéro CAS	1344-09-8
Numéro CE	215-687-4
Fournisseur	Univar Solutions Belgium N.V. Riverside Business Park Building G Bd International 55 Internationalelaan 55 1070 Brussels Belgium +32 (0)2 525 05 11 +32 (0)2 520 17 51 SDS.EMEA@univarsolutions.com

### 1. Titre du scénario d'exposition

Titre principal	Use in Consumer products
Catégories de produit chimique [PC]:	PC1 Adhésifs, produits d'étanchéité PC3 Produits d'assainissement de l'air PC8 Produits biocides PC9a Revêtements et peintures, solvants, diluants PC9b Charges, mastics, plâtre, pâte à modeler PC9c Peintures au doigt PC15 Produits de traitement de surfaces non métalliques PC16 Fluides de transfert de chaleur PC17 Fluides hydrauliques PC31 Produits lustrant et mélanges de cires PC34 Colorants pour textiles et produits d'imprégnation PC35 Produit de lavage et de nettoyage PC39 Cosmétiques, produits de soins personnels
Secteur principal	SU21 Utilisations par des consommateurs

### 2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Non industriel - Environnement 1)

#### Propriétés du produit

Pas considéré comme dangereux pour l'environnement. Aucun scénario d'exposition nécessaire.

### 2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Non industriel - Santé 1)

#### Propriétés du produit

## Use in Consumer products

<b>État</b>	Produits pulvérulents , ou: produits liquides
<b>Informations sur la concentration</b>	Comprend des concentrations jusqu'à 100 %. Sauf indications contraires.
<b><u>quantités utilisées</u></b>	Par application, les quantités utilisées sont couvertes jusqu'à .... 37500 g. Sauf indications contraires.
<b><u>Fréquence et durée d'utilisation</u></b>	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
<b><u>Facteurs humains indépendants du management du risque</u></b>	
<b>Parties du corps potentiellement exposées</b>	Couvre une zone de contact cutané jusqu'à 6660 cm <sup>2</sup> . Sauf indications contraires.
<b><u>Autres conditions opératoires d'utilisation données affectant l'exposition non-industrielle</u></b>	
<b>Temperature</b>	activités à température ambiante (sauf indication contraire).
<b>Taille de l'espace:</b>	20 m <sup>3</sup>
<b>Taux de ventilation</b>	Comprend l'application par une ventilation type de foyer.
<b><u>Autres conditions opératoires d'utilisation données affectant l'exposition non-industrielle</u></b>	
<b>Information du consommateur</b>	Lire l'étiquette avant utilisation. ne pas appliquer sans gants.  Aucunes mesures spécifiques de gestion des risques sur les conditions d'exploitation constatées.

### 3. Détermination de l'exposition (Environnement 1)

Une estimation d'exposition de l'environnement n'a pas été réalisée et les scénarios d'exposition pertinents n'ont pas été étudiés car aucune atteinte à l'environnement n'a été identifiée.

### 3. Détermination de l'exposition (Santé 1)

Suivre l'approche qualitative pour déduire une utilisation en sécurité.